

MAIRIE DE



FLAYOSC

FLAYOSC, le 07 mai 2017

Monsieur Fabien MATRAS  
Maire de FLAYOSC  
Hôtel de Ville  
83780 FLAYOSC

À

Monsieur le Directeur Régional  
RTE CDI Marseille  
46, Elsa Triolet  
13 417-Marseille Cedex 08

Objet : Réponse de la commune de Flayosc à l'avis RTE sur le projet de PLU  
Référence : Votre lettre du 09 mars 2017

**Monsieur le Directeur,**

Par votre lettre citée en référence, vous m'avez fait connaître vos demandes concernant le projet de PLU de la commune de Flayosc.

Dans cette correspondance vous me faites connaître trois points portant sur la liaison souterraine 225 000 volts Boute-Trans qui doivent être pris en compte dans le PLU par :

-la servitude « I4 » à faire figurer dans les annexes du PLU en y assurant la bonne représentation,

-la rédaction des différents articles du règlement comme vous le demandez dans le paragraphe 2 « Le règlement » de votre lettre,

-la réalisation d'un surlignage supprimant le classement EBC sur une bande de 5 mètres sur deux zones sous la ligne citée ci-dessus.

Ces trois observations seront prises en compte par la commune de Flayosc dans le cadre du PLU.

Recevez, **Monsieur le Directeur**, l'expression de ma grande considération.



Copie : Monsieur le Sous-Préfet de Draguignan  
DDTM